



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

# La Première Nation Abénakise d'Odanak obtient la certification du système de gestion financière

PREMIÈRE NATION ABÉNAKISE D'ODANAK, LE 8 JUIN 2026 – La Première Nation Abénakise d'Odanak, situé au Québec, a obtenu la certification du système de gestion financière (SGF), soit la plus haute certification délivrée par le Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGF). Celle-ci atteste que les pratiques de la Première Nation en matière de finance et de gouvernance administrative répondent aux normes relatives au SGF, lesquelles sont fondées sur des normes de gestion financière reconnues à l'échelle internationale.

« Je suis très fier des résultats de l'audit conduit pour l'obtention de notre certification, » a déclaré le Chef du Conseil des Abénakis d'Odanak, Richard O'Bomsawin. « Ces résultats témoignent de l'exemplarité de notre organisation et de la rigueur de nos processus. Je tiens à remercier tout le personnel impliqué dans l'atteinte de cet objectif. Recevoir cette certification est un gage supplémentaire de confiance pour nos membres par rapport à leur Conseil. »

Dans le cadre de son parcours de développement économique, la Première Nation a investi dans des projets immobiliers et éoliens et développe actuellement son offre touristique.

En collaboration avec le CGF, la Première Nation Abénakise d'Odanak a adopté sa Loi sur l'administration financière (LAF) en 2021, a obtenu la certification du rendement financier en 2022 et a mis à jour sa LAF en 2025.

### À propos de la Première Nation d'Odanak

La Première Nation Abénakise d'Odanak est située à 120 km au nord-est de Montréal, au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-François. La Première Nation compte 3 908 membres, dont 393 membres inscrits vivant directement au sein de la communauté. La Première Nation Abénakis d'Odanak est réputée pour son riche patrimoine culturel et son importance historique. Ses activités de développement économique comprennent l'immobilier et le tourisme.

### À propos du CGF

Le Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGF) est une organisation sans but lucratif dirigée par les Premières Nations qui aide les Premières Nations à instaurer de saines pratiques en matière de finance et de gouvernance administrative. Le CGF a été créé en vertu de la *Loi sur la gestion financière des Premières Nations* en 2006. Ses services sont offerts gratuitement aux Premières Nations. Un complément d'information sur les produits et les services du CGF se trouve au [www.fnfmb.com/fr](http://www.fnfmb.com/fr).



CONSEIL  
DE GESTION  
FINANCIÈRE des  
Premières Nations

- 30 -

**Personnes-ressources :**

**Helen Murphy**

Gestionnaire principale des communications  
Conseil de gestion financière des Premières  
Nations  
Tél.: 343 598-2606  
[helen\\_murphy@fnfmb.com](mailto:helen_murphy@fnfmb.com)

**Joanie Rancourt**

Conseillère en communication  
W8banaki  
Tél.: 819 294-1686  
[jrancourt@gcnwa.com](mailto:jrancourt@gcnwa.com)